



Colloque

# L'effacement de consommation d'énergie : enjeux de droit privé

22 novembre 2024 - 8h45  
Amphi 120 - Bâtiment DEG

## Informations

**Céline PEYROU**

Gestionnaire administrative TREE  
Bâtiment DEG  
Avenue du Doyen Poplawski  
BP 1633 - 64016 Pau Cedex

+33 (0)5 59 40 80 51

[celine.peyrou@univ-pau.fr](mailto:celine.peyrou@univ-pau.fr)

La participation à ce colloque pourra permettre la validation d'heures de formation dans le cadre de la formation continue des avocats.

## Direction scientifique

**Laurent ABADIE**

Maître de conférences en droit privé et sciences criminelles - UPPA

**Camille DROUILLER**

Maître de conférences en droit privé et sciences criminelles - UPPA

**Arnaud LECOURT**

Professeur en droit privé et sciences criminelles - UPPA

## Inscriptions



Inscription gratuite mais obligatoire.

Possibilité d'y assister en visio  
(lien de connexion envoyé quelques jours avant l'évènement)



UMR 6031  
**TREE**



Conception : Communication collège SSH - UPPA - Octobre 2024



---

## Présentation

L'effacement de consommation d'énergie se traduit par une modulation du niveau de soutirage effectif l'électricité par rapport à un niveau attendu. A ce titre, il s'agit d'un instrument œuvrant en faveur de la maîtrise de la demande d'énergie. D'une part, l'effacement de consommation contribue à assurer la stabilité du réseau en permettant au besoin de diminuer la consommation de certains consommateurs finals d'électricité. D'autre part, et bien que ce ne soit pas l'objectif premier poursuivi, ce mécanisme permet de réaliser des économies d'énergie et contribue ainsi à atteindre les objectifs nationaux et européens en la matière. D'ailleurs, le décret relatif à la programmation pluriannuelle de l'énergie en date du 21 avril 2020 prévoit d'atteindre 6,5 GW de capacité d'effacement électrique d'ici 2028, ce qui implique concrètement le développement de cet instrument.

Le cadre juridique de l'effacement de consommation est relativement récent et toujours en construction. Désormais, les textes définissent l'effacement de consommation et identifient les acteurs du mécanisme tout en évoquant la manière dont l'effacement d'électricité peut être valorisé.

Toutefois, certaines questions persistent pour les acteurs et peuvent constituer autant de freins au déploiement du dispositif. Le colloque projeté aurait donc pour objet de se focaliser sur les enjeux de droit privé liés à l'effacement de consommation dans une perspective pluridisciplinaire. Les éclairages de professionnels du secteur de l'énergie ou d'économistes permettront de comprendre les ressorts du mécanisme.

---

## Organisation scientifique de la manifestation

- Laurent ABADIE, Maître de conférences en droit privé et sciences criminelles à l'Université de Pau, UMR 6031 TREE
- Arnaud LECOURT, Professeur en droit privé et sciences criminelles à l'Université de Pau, UMR 6031 TREE
- Camille DROUILLER, Maître de conférences en droit privé et sciences criminelles à l'Université de Pau, UMR 6031 TREE

---

## Programme

- **8h45** *Accueil des participants*
- **9h15** **Propos introductifs - L'effacement : quel objet ?**  
Arnaud LECOURT, Professeur de droit privé et sciences criminelles - UPPA  
Camille DROUILLER, Maître de conférences en droit privé et sciences criminelles - UPPA
- **9h40** **L'effacement : quel modèle ?**  
Emmanuel RODRIGUEZ, Directeur adjoint des affaires juridiques de la Commission de régulation de l'énergie
- **10h05** **L'effacement : quel contrat pour quelles obligations ?**  
Laurent ABADIE, Maître de conférences en droit privé et sciences criminelles - UPPA
- **10h30** *Échanges et pause*
- **11h00** **L'effacement : quelle valeur ?**  
Carole HARITCHABALET, Professeur en sciences économiques - UPPA
- **11h25** **L'effacement : quelle valorisation ?**  
Guillaume DEZOBRY, Maître de conférences en droit public à l'Université de Picardie
- **11h50** *Échanges et déjeuner*
- **14h00** Table ronde portant sur les « **Bonnes pratiques et retours d'expérience en matière d'effacement de consommation** »  
Animée par Arnaud LECOURT et Camille DROUILLER, cette table ronde rassemblera :
  - Marwane QASBAOUI, Directeur de la flexibilité chez Acciona energia
  - Céline VAUTRELLE, Directrice régionale Pyrénées-Landes d'ENEDIS
  - Collectif énergie
- **15h30** *Fin des travaux*